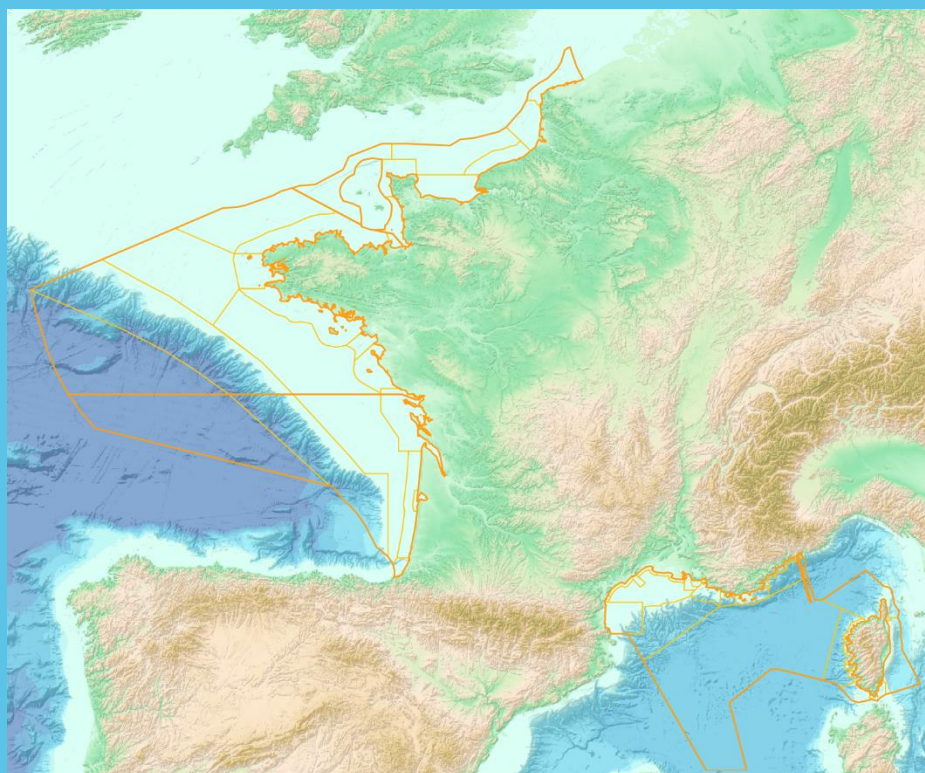


Planification maritime

Descriptif de contenu du produit externe

Décembre 2024



www.shom.fr

data.shom.fr

Shom

13 rue du Chatellier - CS 92803
29228 BREST CEDEX 2 - France

Table des matières

1. Objet du document.....	3
2. Description générale du produit.....	3
2.1 Contenu	3
2.2 Emprise du produit (extension géographique)	3
2.3 Système géodésique.....	3
2.4 Origine des informations	3
2.5 Mise à jour	3
3. Structuration du produit	4
3.1 Format du produit.....	4
3.2 Type et structure des données du produit	4
4. Qualité des données du produit	5
4.1 Qualité géométrique	5
4.2 Qualité sémantique	5
4.3 Exhaustivité.....	5
5. Limitations d'emploi.....	5
5.1 Restrictions	5
5.2 Licence d'utilisation	6
5.3 Limites d'utilisation	6
6. Suivi des modifications	6
7. Annexes	7
7.1 Partis pris sur la façade Manche Est – Mer du Nord (MEMN)	7
7.2 Partis pris sur la façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO).....	7
7.3 Partis pris sur la façade Sud-Atlantique (SA).....	8
7.4 Partis pris sur la façade Mer Méditerranée (MED).....	10

Planification maritime

Descriptif de contenu du produit externe

Décembre 2024

1. Objet du document

Ce document décrit les caractéristiques du produit « Planification maritime ». Il ne s'agit pas d'un manuel d'utilisation de ce produit.

2. Description générale du produit

Voir aussi §5 « Limitations d'emploi ».

2.1 Contenu

Le produit « Planification maritime » contient des données vectorielles sous forme d'objets surfaciques 2D représentant l'emprise de la façade maritime (couche « MSP Spatial Plan ») ainsi que les emprises des zones de vocations correspondantes (couche « MSP Zoning Element »), définies dans le document stratégique de chaque façade.

2.2 Emprise du produit (extension géographique)

Le produit « Planification maritime » couvre les quatre façades de la France métropolitaine et a vocation à intégrer aussi à terme les bassins maritimes concernés par la planification.

2.3 Système géodésique

Toutes les positions sont géoréférencées dans le système WGS84 non projeté (code EPSG : 4326).

2.4 Origine des informations

Les informations utilisées pour l'élaboration de ce produit proviennent des volets stratégiques des documents stratégiques de façade (DSF) des quatre façades de France métropolitaine, en vigueur à la date de la publication de ce produit.

Les Directions Interrégionales de la Mer (DIRM) sont les services référents et producteurs des données de ce produit.

Le Shom a été mandaté par la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) pour assurer un soutien géomatique auprès des DIRM pour la production des données vecteur.

2.5 Mise à jour

Note importante : Les documents stratégiques de façade sont mis à jour tous les 6 ans sous l'autorité des préfets coordonnateurs, préfet maritime et préfet de la région coordinatrice.

Les limites publiées dans cette version sont en accord avec les documents stratégiques de façade en cours de validité à la date de publication.

La mise à jour de ce produit sera réalisée par éditions successives, en fonction de la mise à jour des documents stratégiques de façade.

Il pourra être adapté afin d'être enrichi pour la diffusion des Documents stratégiques de bassin maritime (DSBM) en Outre-mer ou pour compléter les informations attributaires.

3. Structuration du produit

Note importante :

Cette version du produit « Planification maritime » n'est pas encore conforme aux spécifications techniques de la directive européenne INSPIRE (D2.8.III.4 Data Specification on Land Use – Technical Guidelines).

Cette version n'est pas encore complètement organisée selon le modèle de données EMODnet data model for MSP¹, préconisé au niveau européen pour l'organisation des données de planification de l'espace maritime et permettant de donner une vision d'ensemble, harmonisée sur la donnée de planification de l'espace maritime à l'échelle européenne sur le portail EMODnet Human Activities².

Cette version ne peut donc pas encore être visualisée sur le visualiseur correspondant (<https://emodnet.ec.europa.eu/geoviewer>) qui permet d'afficher les données disponibles au niveau européen dans la catégorie « Maritime Spatial Planning » du catalogue « EMODnet Human Activities ».

Les versions ultérieures de ce produit sont prévues pour être conformes.

Des termes originaux du modèle de données préconisé sont néanmoins repris dans la structure de données, justifiant l'utilisation de termes anglophones dans le présent document.

3.1 Format du produit

Le produit « Planification maritime » est diffusé sous forme de fichiers au format GeoPackage, par façade.

Il est composé de deux couches : « Documents stratégiques de planification maritime » et « Zones de vocation », appelées respectivement « MSP Spatial Plan » et « MSP Zoning Element » dans le modèle de données EMODnet.

Les métadonnées associées sont au format ISO 19115-19139 (.xml).

3.2 Type et structure des données du produit

Les caractéristiques des objets des couches « Documents stratégiques de planification maritime » et « Zones de vocation » sont décrites dans des champs appelés attributs. Cette section détaille les attributs dans les termes suivants :

- Attribut : nom de l'attribut ;
- Description : définition ou intitulé de l'attribut et unité utilisée ;
- Format : structure de l'attribut (chaîne de caractères, entier, décimal...).

Couche Documents stratégiques de planification maritime (MSP Spatial Plan)

Il s'agit de la couche correspondant à l'emprise spatiale de la façade maritime et au document stratégique de façade.

¹ <https://www.emodnet-ingestion.eu>

² <https://www.emodnet-humanactivities.eu/view-data.php>

Attribut	Description	Format
officialTitle	Titre officiel du plan	Chaîne de caractères
officialSource	Lien vers le site où est hébergé le DSF concerné	Chaîne de caractères

Couche Zones de vocation (*MSP Zoning Element*)

Il s'agit de la couche correspondant à l'emprise spatiale des zones de vocations.

Attribut	Description	Format
zoneID	Numéro de la zone de vocation défini dans le plan	Nombre entier
zoneName	Nom de la zone de vocation définie dans le plan	Chaîne de caractères
officialSource	Lien vers la fiche descriptive de la zone de vocation	Chaîne de caractères

4. Qualité des données du produit

4.1 Qualité géométrique

La précision de positionnement des limites dépend des sources utilisées et de la précision des coordonnées inscrites dans les décrets qui instituent les limites. Ces limites sont les suivantes :

- Limites réglementaires (délimitations maritimes, limite des 3 milles, limites de parc naturel marin, limites de zones Natura 2000 ou de réserves naturelles...)
- Limites des secteurs à enjeux écologiques de l'OFB
- Limite terre-mer pour la fermeture à la côte

Ces décrets sont exprimés en coordonnées géographiques, rapportées au système géodésique mondial WGS84 (EPSG:4326).

La précision des données sources n'est pas homogène et ne permet donc pas de définir une précision planimétrique globale.

4.2 Qualité sémantique

Les attributs sont renseignés à un niveau de connaissance de l'information détenue par les DIRM et au Shom au moment de la production.

4.3 Exhaustivité

Le produit « Planification maritime » est exhaustif en ce qui concerne la France métropolitaine : il couvre les quatre documents stratégiques de façade.

5. Limitations d'emploi

5.1 Restrictions

Ce produit ne doit pas être utilisé pour la navigation.

Ce produit est strictement géomatique et ne se substitue pas au champ d'application géographique des DSF tel que défini juridiquement. Le droit ne limite pas de façon stricte le

périmètre d'application du DSF, qui est à adapter en fonction des caractéristiques hydrologiques, océanographiques, biogéographiques, socio-économiques et culturelles de la mer et du littoral.

Note importante :

Pour la fermeture à la côte des surfaces de ce produit, il a été décidé de privilégier la limite terre-mer (<https://diffusion.shom.fr/donnees/limites-maritimes/limite-terre-mer.html>), adaptée à la limite transversale de la mer (LTM) lorsque celle-ci est définie. Cette limite a été retenue car elle est à ce jour la seule solution géomatique définie sur l'ensemble de l'hexagone.

Des partis-pris régionaux différents pourront être pris. Ils sont détaillés en Annexes de ce document.

5.2 Licence d'utilisation

Ce produit est diffusé sous Licence Ouverte (version 2.0 d'avril 2017), définie par la mission Etalab. L'utilisation est libre sous réserve de citer la source : « DGAMPA-Shom, 2024. Planification maritime. <https://dx.doi.org/10.17183/MSP> ».

5.3 Limites d'utilisation

Le Shom ne peut être tenu responsable d'une quelconque modification apportée aux données qu'il diffuse.

6. Suivi des modifications

Version	Modifications
Décembre 2024	Edition initiale du document

7. Annexes

7.1 Partis-pris sur la façade Manche Est – Mer du Nord (MEMN)

Secteur	Parti-pris	Données source	Commentaires
Toute la façade	Fermeture limite terre-mer adaptée aux Limites Transversales de la Mer	Limite terre-mer - Limites Transversales de la Mer	
Limites des zones en mer	Certaines limites des zones de vocations ne reposent pas sur des limites préexistantes, il a été convenu de les définir comme « Limites à dire d'experts ».		

7.2 Partis pris sur la façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO)

Secteur	Parti-pris	Données source	Commentaires
Toute la façade	Fermeture limite terre-mer adaptée aux Limites Transversales de la Mer	Limite terre-mer - Limites Transversales de la Mer	
Toute la façade	Suppression des îlots inférieurs à 30 000 m ² afin de réduire la taille du fichier en sortie et faciliter l'affichage.	Limite terre-mer	
Estuaire de la Sèvre Niortaise	NAMO a décidé de ne pas remonter en amont de la limite transversale de la mer qui est à l'embouchure de la Sèvre Niortaise, contrairement à SA. Ce parti-pris ne pose pas de problème topologique entre les zones des deux façades.	Limite terre-mer - Limites Transversales de la Mer	Illustration ci-dessous



Estuaire de la Sèvre Niortaise : zone 5h (NAMO) – zone 1 (SA)

7.3 Partis pris sur la façade Sud-Atlantique (SA)

Secteur	Parti-pris	Données source	Commentaires
Toute la façade	Fermeture limite terre-mer adaptée aux Limites Transversales de la Mer	Limite terre-mer - Limites Transversales de la Mer	
Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon	Fermeture à la côte selon la limite du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon qui ne correspond pas à la limite terre-mer dans cette zone. La limite du parc est raccordée à la limite terre-mer là où elles s'intersectent.	Limites des PNM issues du flux WFS de l'OFB (https://wxs.ofb.fr/geoserver/gestion/ows?VERSION=2.0.0&LAYER=ge_s_omon_amp_ofb_pol_3857_vue)	
Hendaye - Hondarribia	La limite terre-mer ne rejoignant pas la limite maritime frontalière avec l'Espagne qui délimite la zone 4, il a été convenu de combler le manque de trait de côte avec celui issu de la carte marine du Shom à la plus grande échelle sur le secteur.	ENC FR57431A Baie de Fontarabie 1:12000	

Secteur	Parti-pris	Données source	Commentaires
Estuaire de la Sèvre Niortaise	Pour marquer la séparation entre SA et NAMO dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise, il a été convenu de s'appuyer successivement, de l'aval vers l'amont sur la limite nord de la Réserve Naturelle Nationale Baie de l'Aiguillon (Charente Maritime) puis sur la RNN Baie de l'Aiguillon (Vendée) et de reconnecter avec la limite terre-mer en utilisant la limite du PNM Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis	Limites des RNN et PNM issues du flux WFS de l'OFB (https://wxs.ofb.fr/geoserver/gestion/ows?VERSION=2.0.0&LAYER=ges_omon_amp_ofb_pol_3857_vue)	Illustration ci-dessus
Lac d'Hossegor	Prise en compte de la limite terre-mer en amont de la LTM pour englober le lac.	Limite terre-mer	

7.4 Partis pris sur la façade Mer Méditerranée (MED)

Secteur	Parti-pris	Données source	Commentaires
Toute la façade	Fermeture limite terre-mer adaptée aux Limites Transversales de la Mer, ou aux limites administratives portuaires ou à des "Limites à dire d'experts"	Limite terre-mer Limites Transversales de la Mer Limites Administratives Portuaires "Limites à dire d'experts" validées par la DIRM MED	
Embouchure du Rhône	Intégration de l'embouchure dans la zone 5. Initialement coupée par la limite entre la zone 5 et 7, la limite a été déportée sur la rive gauche de l'embouchure. La séparation avec la zone 7 dans l'embouchure se fait au niveau de l'écluse de Port-Saint-Louis.		Illustration ci-dessous



Embouchure du Rhône